



## COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 29 août 2016

### OBJET : *résumé des débats*

L'an deux mil seize, le 29 août à dix-neuf heures, le comité syndical s'est réuni en séance publique, à la salle Sévria, à La Haye Fouassière, suite à la convocation de Monsieur François GUILLOT.

#### Étaient présents :

Communauté de communes de la Vallée de Clisson	Communauté de communes de Vallet	Communauté de communes Loire Divatte	Communauté de communes Sèvre Maine et Goulaine
M. Xavier BONNET M. François GUILLOT Mme Martine LEGEAI M. Benoist PAYEN M. Jean-Paul RICHARD M. Aymar RIVALLIN	M. Patrick BALEYDIER M. René BARON M. Maurice BOUHIER M. Jérôme MARCHAIS M. Pierre-André PERROUIN M. Jean TEURNIER <i>Mme Christiane HUREAU</i>	M. Thierry AGASSE M. Jacky BANNWARTH Mme Christelle BRAUD Mme Anne CHOBLET M. Paul CORBET M. Stéphane MABIT M. Jean-Pierre MARCHAIS <i>M. Jacques LUCAS</i>	M. Jean-Pierre BOUILLANT Mme Marcelle CHAPEAU Mme Josette SCOUARNEC M. Joël BASQUIN M. Fabien DECOURT Mme Jacqueline LEVESQUE M. Jean-Paul LOYER

Commune de Vertou	Commune de Basse Goulaine
Mme Marie SLIWINSKI Mme Michèle LE STER	M. Alain VEY

#### Étaient absents excusés :

Communauté de communes de la Vallée de Clisson	Communauté de communes de Vallet	Communauté de communes Loire Divatte	Communauté de communes Sèvre Maine et Goulaine
M. Claude CESBRON M. Benoît COUTEAU Mme Nelly SORIN		M. ALAIN SABOURIN <i>Mme Anne LERAY</i>	

Commune de Vertou	Commune de Basse Goulaine
M. Rodolphe AMAILLAND	

#### Pouvoirs :

Commune de Vertou
M. Rodolphe AMAILLAND donne pouvoir à Mme Michèle LE STER

#### Assistaient au titre des services :

Mme Lydie HERAULT VISSET

**Date de convocation :** 19 août 2016

**Nombre de membres :** 60 en exercice (44 titulaires et 16 suppléants) : 31 présents  
32 votants (1 pouvoir)

Votants au titre du pôle SCoT - Pays : 28 votants

Votants au titre du pôle Culture- Pah : 32 votants

## Syndicat

### **Approbation du procès-verbal du 4 juillet 2016**

Les membres du comité syndical ont adopté à l'unanimité le procès-verbal du comité syndical du 4 juillet 2016.

## SCoT

### **1. Avis sur le Programme Local de l'Habitat la communauté de communes Loire Divatte**

A l'unanimité des votants du pôle SCoT-Pays, les membres du comité syndical décident d'émettre un avis favorable sur le projet arrêté de Programme Local de l'Habitat de la Communauté de communes de Loire Divatte.

## Culture-Pah

### **2. Récolement : propriété et dévolution des objets**

A l'unanimité des votants du pôle Culture – Patrimoine, le Comité syndical décide :

- d'accepter la propriété légale de 210 objets en tant que matériel d'étude et valider la destination de ce matériel d'étude.
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document utile permettant de mettre en œuvre les aliénations et destructions proposées ci-dessus. Un compte-rendu des aliénations et destructions réalisées sera transmis au Comité syndical.
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document utile à la constitution des dossiers d'acquisition des objets sélectionnés au cours des études en vue de leur inscription à l'inventaire des collections, sous réserve de l'avis favorable de la commission supérieure régionale d'acquisition :
  - la visionneuse de limpidité (à inv 834) donnée par M. Fouqueré pour la famille Donatien Bahuaud
  - le pressoir de laboratoire (à inv 1631) donnée par M. Jean-Pierre Maillard
  - le pilon (à inv 379) donné par M. Robert Couturier
  - le sécateur (à inv 1437) donné par Jean-Michel Gauthier.

## Pays

### **3. Régie des Muscadétours 2013 : régularisation**

A l'unanimité des votants du pôle SCoT- Pays, les membres du comité syndical décident :

- de virer 250 € du compte 022 « dépenses imprévues – fonctionnement » au compte 673 « titres annulés sur exercices antérieurs »,
- d'émettre un mandat de 250 € sur le compte 673 afin procéder au remboursement du fonds de caisse.

Pour visa

Le Président



François GUILLOT